

La pédagogie au service d'une culture citoyenne de l'eau dans le Grand Paris

Célia Blauel retenue par la Maire, s'excuse et m'a demandé d'intervenir à sa place

Pour alimenter vos travaux de la journée, je souhaitais vous présenter l'engagement parisien en matière d'eau et vous livrer quelques réflexions.

Présentation rapide du système parisien : d'où vient l'eau, eaux souterraines, eaux de rivières, circuit et chiffres clés.

L'eau a toujours été au cœur de la Ville, Paris s'est bâti autour de la Seine. Pourtant, bien que présente, l'eau a longtemps manqué à la ville.

Il a fallu attendre l'ère haussmannienne pour qu'à travers la politique de transformation de la ville, l'eau prenne enfin la place qui devait lui revenir. Ce système fonde notre système actuel. A l'époque les débats furent vifs autour des vertus de l'eau de seine, opposées à celle des eaux de sources.

Au cours des 150 dernières années, le service de l'eau s'est consolidé, dans une vision d'ingénieur, s'inscrivant dans le long terme. C'est aujourd'hui un très beau patrimoine industriel et naturel. Grâce à ce patrimoine hérité, et à la compétence des équipes, les parisiens bénéficient chaque jour d'une eau de qualité, en quantité suffisante, en tous points de la ville.

Une nouvelle « révolution » s'est opérée en 2008, avec la décision du Maire de Paris de remunicipaliser le service de l'eau.

Cette décision s'est fondée sur un double enjeu :

- l'eau n'est pas une marchandise, c'est un bien public qui doit être accessible à tous
- l'utilisateur doit bénéficier du meilleur service au meilleur coût.

C'est ainsi qu'est née la régie Eau de Paris et que s'est construit le nouveau service de l'eau. Pour incarner ce service, la municipalité a publié en 2012, le livre bleu.

Bertrand Delanoë y déclare en préambule :

« L'eau est un bien universel. Et c'est dans sa dimension universelle que nous devons la gérer, la partager et la respecter ».

Ce livre bleu pose les grands enjeux de l'eau, enjeu urbain, enjeu de territoire, service public pour tous.

Il pose ainsi les jalons de la politique telle qu'elle va être développée, telle qu'elle se voit renforcer dans la feuille de route de la Maire à Célia Blauel, publiée en mai 2014.

Cette feuille de route fixe les grandes lignes de ce que la Maire appelle l'acte 2 du service public de l'eau. Le programme est posé :

- mise en place d'une tarification plus sociale, en favorisant la diminution de la facture d'eau en incitant à la réduction des consommations

- la poursuite des actions de préservation des ressources
- la présence renforcée de l'eau dans la ville, pour améliorer le cadre de vie, à travers notamment les fontaines publiques, l'intégration de l'eau dans les grands aménagements
- la valorisation de l'eau non potable, voie alternative à l'eau potable pour tous les usages urbains.

L'ambition fixée est la transformation de la ville en métropole, intelligente, durable.

Ces évolutions sociales, économiques, environnementales ne peuvent se concevoir sans associer la société civile, générer le débat. Inscrites dans le long terme, elles doivent se construire collectivement. Ce travail nécessite une acculturation, objet même qui vous anime.

Pour conduire ce travail essentiel, nous disposons à Paris d'outils particulièrement utiles, de partage avec la société civile et de formation des futures générations.

Je pense d'une part à l'Observatoire de l'eau, d'autre part aux classes d'eau et aux activités éducatives conduites au Pavillon de l'eau par Eau de Paris.

L'observatoire de l'eau a été créé en 2006, sous forme de commission extra-municipale. Sa vocation est d'accompagner la politique municipale de l'eau.

L'observatoire de l'eau se saisit ainsi lui-même de tout sujet ayant trait à l'eau et à l'assainissement et s'associe aux actions conduites par la municipalité.

Il a ainsi accompagné :

- La Rédaction du premier contrat d'objectifs (séance du 15 septembre 2009), sa révision en 2012 et l'écriture du nouveau contrat en 2014.
- Contribué à la conférence de consensus consacrée au devenir du réseau d'eau non potable (28 avril et 15 septembre 2009, 14 janvier 2010, 28 novembre 2011)
- Travaillé sur l'accès social à l'eau et pris part au groupe de travail municipal sur la tarification sociale.
- Il s'est impliqué dans la rédaction du livret bleu. Il a contribué à la révision du règlement du service public de l'eau, proposant des améliorations, des clarifications, se saisit chaque année du rapport sur le prix et la qualité de l'eau, qu'il analyse avec attention.

Depuis 2014, il s'est constitué en groupes de travail et s'est saisi des questions de protection de la ressource, de charges d'eau dans les logements, de concertation ou d'enjeux métropolitains.

Un représentant de l'observatoire siège au conseil d'administration de la régie Eau de Paris, avec voix délibérative.

L'observatoire constitue ainsi un outil essentiel de la politique municipale, favorisant l'acquisition et le partage d'une culture commune de l'eau, indispensable à l'accompagnement et au débat des politiques publiques.

Car l'eau, aujourd'hui, n'est pas en soi, un sujet d'intérêt fort pour l'utilisateur ou le citoyen. A Paris, l'eau n'est pas chère, elle est bonne,

elle arrive chaque jour au robinet. Les seuls moments d'interrogation surviennent lorsque les parisiens ont à payer des régularisations de charges, et encore.

L'eau est devenue un bien banalisé, et son enseignement reste réduit dans les programmes scolaires. C'est pourquoi, Paris a choisi il y a plusieurs années d'investir fortement la question éducative, avec la création de classes d'eau, avec l'appui de l'agence de l'eau Seine Normandie, et qu'Eau de Paris a proposé au maire, en 2007 de dédier une ancienne halle industrielle à la sensibilisation du public.

C'est la raison d'être du Pavillon de l'eau, lieu unique à Paris dédié à l'éducation à l'eau. Eau de Paris y reçoit en moyenne 35 000 visiteurs par an, essentiellement des enfants. Nos expositions, nos conférences, nos ateliers, répondent au même enjeu, celui de faire des jeunes générations des adultes avertis, conscients des enjeux, engagés pour la préservation durable de l'environnement, par une consommation responsable de l'eau.

Cette approche, nous la déroulons notamment par l'art, qui permet d'associer connaissance et sensibilité, perception. Vous avez pu le découvrir en arrivant, nous avons une exposition autour du plancton, qui porte un nouveau regard sur les fonds marins, et conduit à nous interroger sur le devenir de notre planète.

Chaque année, depuis la signature de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques en 1992, les 195 Etats signataires se réunissent pour définir ensemble des objectifs concrets de lutte contre les dérèglements climatiques.

Aux côtés des représentants des Etats, les ONG, les collectivités territoriales, les syndicats, les entreprises et la communauté scientifique, participent aux débats.

Du 30 novembre au 11 décembre, Paris accueillera la 21e Conférence des Parties (COP21). Cette conférence est une échéance cruciale qui représente la fin d'un cycle de négociations, en s'inscrivant dans le prolongement direct de la grande COP de 1997, qui avait permis l'adoption du protocole de Kyoto.

La COP21 doit établir les bases d'un nouvel accord international qui engagera l'ensemble des Nations dans une réduction globale des émissions de gaz à effet de serre (GES), dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C.

Dès 2007, Paris s'est fixé des objectifs ambitieux à l'horizon 2020, au-delà des préconisations européennes, pour diminuer son empreinte écologique et participer activement à la lutte contre le dérèglement climatique.

Aujourd'hui, 70% de la production mondiale des gaz à effet de serre provient des zones urbaines, qui sont paradoxalement les plus exposées aux conséquences du réchauffement climatique. Et, en 2050, les deux tiers des 9 milliards d'habitants de la planète vivront dans les villes.

Si les négociations qui se dérouleront pendant la COP 21 pour parvenir à un accord global sur le climat se feront au niveau des Etats, dans le cadre de discussions intergouvernementales, la réussite des contributions nationales et le respect des objectifs qui seront définis par les Gouvernements dépendent également du niveau local. Car c'est dans les collectivités locales que se trouvent de nombreux leviers d'action concrets, grâce aux compétences dévolues aux

Maires. Transports, logement, énergie sont autant de domaines dans lesquels il est possible d'innover pour apporter des solutions.

Ainsi, du 4 au 7 décembre, Paris organisera en parallèle de la COP21 un sommet des grandes métropoles.

A l'échelle de la capitale, le Plan Climat Energie de Paris vise d'ici 2020 :

- 25% de réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire ;
- 25% de réduction des consommations énergétiques du territoire ;
- 25% d'énergies renouvelables et de récupération dans la consommation énergétique.

Les acteurs parisiens, à commencer par Eau de Paris se sont engagés dans cette voie, afin de contribuer aux objectifs. Il n'y a pas de « petite action », mais un faisceau de mesures, de pratiques qui concourront à transmettre aux générations futures une planète en « meilleure santé ».

Cette démarche ne peut se concevoir sans une approche territoriale élargie. Les pollutions ne s'arrêtent pas au périphérique, la Seine coule en amont et au-delà de Paris. L'eau évaporée à Paris retombe au-delà de notre territoire. Nous nous inscrivons dans le grand cycle de l'eau.

Les thèmes que vous avez choisis d'investiguer aujourd'hui portent les enjeux de notre territoire. Des enjeux que nous partageons et des défis que nous devons relever ensemble

Merci